



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims – Champagne-Ardenne

Demande n° S3LI120001151

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Economie-Gestion

## Présentation de la mention

Deux licences sont à l'origine de cette mention : la licence en Sciences économiques, créée en 1986, et la licence de Gestion créée en 1988. Ces dernières ont été habilitées jusqu'en 2007, avant de fusionner en 2008. La licence mention Economie-Gestion a été l'objet d'adaptations pour suivre les évolutions du niveau master. Elle constitue à ce jour la seule offre régionale généraliste dans le domaine de l'économie et de la gestion.

Les deux premières années (L1 et L2) sont organisées en tronc commun, puis trois parcours sont proposés en troisième année (L3) (deux en gestion, un en économie), Analyse économique, Gestion, Comptabilité-Contrôle-Audit. Ces trois parcours apparaissent parfaitement justifiés au niveau local et national, ainsi qu'au regard de l'offre en master.

Au 1<sup>er</sup> semestre (S1), le portail commun aux licences Administration économique et sociale, Sanitaire et social, et Economie-Gestion de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) facilite les réorientations au semestre 2 (S2). Ce portail consiste en la convergence des programmes dans les enseignements fondamentaux.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	231
Nombre d'inscrits en L2	175
Nombre d'inscrits en L3	209
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	10 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR*
% d'abandon en L1 (sur les inscrits)	60 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

\* Pas clair

# Bilan de l'évaluation )

- Appréciation globale :

Le dossier présenté est intéressant, avec de nombreuses précisions importantes et des chiffres. On peut toutefois regretter que certaines rubriques ne soient pas renseignées (les règles de compensation, l'efficacité des passerelles, les modalités d'incitation à la mobilité internationale, le taux de réussite, les résultats en matière d'insertion professionnelle des diplômés, le devenir des sortants non-diplômés...).

L'autoévaluation est réelle et pertinente après avoir fourni plusieurs indications importantes aux responsables de la mention.

Le dossier comporte un historique détaillé depuis le début de la formation en 1986. La place de cette mention dans le contexte régional est bien analysée. L'analyse des débouchés est intéressante et présente une grande cohérence.

Les parcours témoignent d'une réelle progressivité. On peut apprécier la certification proposée en informatique et en anglais. La répartition entre les cours magistraux et les travaux dirigés est équilibrée ; il en est de même des différentes modalités d'évaluation des étudiants.

Cependant, la maquette peut soulever des interrogations sur deux points :

- 1/ le titre de certains enseignements manquant de clarté.
- 2/ la variété des disciplines économiques introduites au semestre 4 (S4), avec des matières denses à assimiler en un semestre et un risque d'éparpillement problématique, même dans l'optique généraliste de la licence (voir, par exemple, le cours d'économie industrielle réduit à quinze heures).

Les enseignements sont évalués par le biais d'un questionnaire proposé à tous les étudiants à la fin de chaque enseignement.

Les étudiants bénéficient d'une aide à la réussite (dispositif spécifique dans les matières quantitatives, unité d'enseignement (UE) consacrée à la « Méthode du travail universitaire », tutorat assuré par les étudiants de master, dispositif d'enseignants référents) et d'une aide à l'élaboration du projet professionnel.

Un système de passerelles est mis en place, mais l'information manque concernant son efficacité.

Le pilotage de la licence est cohérent et clairement défini.

- Points forts :

- La pertinence de la mention et la cohérence des parcours dans le contexte régional et par rapport aux masters.
- Les compétences additionnelles (langues, informatique), leur certification, l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) (utilisation de logiciels spécifiques, système wifi...).
- Les dispositifs d'aide à la réussite (enseignants référents, tutorat...) et d'aide à l'élaboration du projet professionnel.
- Le portail en S1 facilitant les passerelles.
- L'utilisation efficace de l'autoévaluation.
- L'équipe pédagogique et les modalités de pilotage (répartition claire des responsabilités, prise en compte de l'évaluation des enseignements).

- Points faibles :

- Le dossier est incomplet sur plusieurs points importants (règles de compensation, efficacité des passerelles, modalités d'incitation à la mobilité internationale, taux de réussite, résultats en matière d'insertion professionnelle des diplômés, devenir des sortants non-diplômés).
- L'information donnée aux étudiants en cours de cursus pour l'orientation vers les licences professionnelles apparaît insuffisante.



## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

L'intégration des informations manquantes mentionnées précédemment (cf. « points faibles ») rendrait le dossier plus consistant.

Concernant la maquette, il semblerait intéressant de :

- Clarifier les titres de certains cours pour les rendre plus explicites. Par exemple, en S1 l'intitulé « Histoire économique », dont l'analyse du contenu montre qu'il s'agit de l'histoire des faits, pourrait être modifié et s'intituler « Histoire des faits économiques », titre plus approprié. En S2, le contenu du cours intitulé « Introduction à l'analyse économique » montre qu'il s'agit d'une introduction à l'analyse micro et macro économique. Là encore, il serait peut-être intéressant de rendre le titre plus explicite, car on pourrait a priori penser qu'il s'agit d'un cours d'histoire de la pensée, ou d'introduction redondant avec le cours du S1.
- Entamer une réflexion concernant la carte de formation en économie au S4 pour que ce dernier soit moins dense en matières nouvelles et importantes à assimiler en un semestre, tout en évitant le saupoudrage : même dans une licence généraliste, au niveau de semestres encore indifférenciés, ne faudrait-il pas se concentrer sur quelques matières à approfondir, plutôt que de vouloir couvrir toutes ces disciplines (microéconomie, monnaie, économie du travail, économie industrielle, économie et finances publiques) ?
- Introduire des UE d'ouverture et/ou de culture générale (obligatoires ou optionnelles) tout au long de la formation (c'est pour le moment le cas uniquement en S1).
- Augmenter le volume horaire de la matière « Méthodologie du travail universitaire ».
- Clarifier et renforcer la place accordée aux compétences transversales.

Par ailleurs, il semblerait important d'améliorer les dispositifs d'encouragement à la mobilité internationale.